



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Cazado

Date de révision 25-nov.-2025 Version 2 Remplace la version : 11-sept.-2025

Code(s) du produit

HRB05095-1

Date d'impression 25-nov.-2025

ADM.08752.H.1.A 9512679

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Cazado

Autres moyens d'identification

Document ADAMA-356-CA

Synonymes Pinoxaden 100 Thiencarbazon-méthyl 8.3 OD

Numéro(s) d'enregistrement 35344

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite
INFOTRAC:1-800-535-5053(Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)Pour les
urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group:
1-877-250-9291

2. Identification des dangers

Ce produit chimique est enregistré en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA) du Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences d'étiquetage diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes pour le lieu de travail des produits chimiques non enregistrés auprès de la LPA. Veuillez consulter la section 15 pour de plus amples informations. Ce produit a été classé conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 205).

Classification

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur: Attention****Mentions de danger**

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Precautionary Statements - General**

Tenir hors de portée des enfants

Conseils de prudence - Prévention

P203 - Obtain, read and follow all safety instructions before use

P272 - Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

P302 + P352 - IF ON SKIN: Wash with plenty of water

P333 + P317 - If skin irritation or rash occurs, get medical help

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

P318 - If exposed or concerned get medical advice.

P319 - Get medical help if you feel unwell

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

P333 + P317 - If skin irritation or rash occurs, get medical help

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition/information sur les ingrédients**Substance**

Non applicable.

Mélange**Synonymes**

Pinoxaden 100 Thiencarbazon-méthyl 8.3 OD.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	CLASSIFICATION INTERNATIONALE SGS
Pinoxaden	243973-20-8	9-12	Repr. 2 (H361d) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H332) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1A (H317) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 3 (H412)
Mefenpyr diethyl	135590-91-9	4-7	Aquatic Chronic 2 (H411)
Silanamine, 1,1,1-trimethyl-N-(trimethylsilyl)-, hydrolysis products with silica	68909-20-6	2-4	STOT RE 2 (H373) (lungs; inhalation)
Thiencarbazone-methyl	317815-83-1	< 2	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Secouriste: Faire attention à se protéger. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter un médecin s'il y a lieu.

Ingestion

Une consultation médicale immédiate est requise. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Aucun connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Incendie majeur

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
Autres renseignements	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas conserver à des températures inférieures à 0 °C ni supérieures à 40 °C.
---------------------------------	---

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition	Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des
-----------------------------	--

limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Aspect			
État physique	: liquide		
Couleur	: clair Ivoire		
Odeur	: caractéristique		
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible		
pH	: 3.6 - 4.6	CIPAC MT 75.3	solution (1 %)
Point de fusion / point de congélation °C	: Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition °C	: Aucune donnée disponible		
Point d'éclair °C	: > 100		
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable		
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou limite d'explosivité	: Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur kPa	: Aucune donnée disponible		
Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible		
Densité relative	: 0.93 - 1.03	OCDE 109	
Solubilité(s) mg/l	: Aucune donnée disponible		
Coefficient de partage Log Pow	:		Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires
Température d'auto-inflammation °C	: Aucune donnée disponible		
Température de décomposition °C	: Aucune donnée disponible		
Viscosité cinématique mm ² /s 40 °C	: Non applicable		
Propriétés explosives	: Pas un explosif		
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible		

Tension superficielle : 32.9 mN/m
 Dimension de particules : Non applicable

Autres renseignements

Masse volumique apparente g/ml : Non applicable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux : Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Données sur les effets

toxicologiques

Toxicité aiguë

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
DL50 par voie orale mg/kg :	> 2000	Rat	EPA-OPPTS 870.1100	
DL50 par voie cutanée mg/kg :	Aucune donnée disponible			prévu négatif
CL50 par inhalation CL50 :	> 5.07	Rat	OPPTS 870.1300	
Corrosion cutanée/irritation cutanée :	N'irrite pas la peau	Lapin	EPA-OPPTS 870.2500	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Non irritant pour les yeux	Lapin	EPA-OPPTS 870.2400	
Sensibilisation :	Sensibilisant cutané	Souris	EPA-OPPTS 870.2600	

Toxicité chronique

Mutagénicité sur les cellules germinales

Nom chimique

Pinoxaden : Non classé
 Mefenpyr diethyl : Non classé
 Thiencarbazon-methyl : Non classé

Cancérogénicité

Nom chimique

Pinoxaden : Non cancérogène
 Mefenpyr diethyl : Non cancérogène
 Thiencarbazon-methyl : Non cancérogène

Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP

Toxicité pour la reproduction

Nom chimique

Pinoxaden : H361d - Susceptible de nuire au fœtus
 Mefenpyr diethyl : N'est pas considéré comme toxique pour le système reproducteur.
 Thiencarbazon-methyl : N'est pas considéré comme toxique pour le système reproducteur.

STOT - exposition unique**Nom chimique**

Pinoxaden : H335 - Peut irriter les voies respiratoires
 Mefenpyr diethyl : Aucune donnée disponible
 Thiencarbazon-methyl : Non classé

STOT - exposition répétée**Nom chimique**

Pinoxaden : Non classé
 Mefenpyr diethyl : Aucune donnée disponible
 Thiencarbazon-methyl : Non classé

Danger par aspiration**Nom chimique**

Pinoxaden : Aucune donnée disponible
 Mefenpyr diethyl : Aucune donnée disponible
 Thiencarbazon-methyl : Non classé

Écotoxicité**Toxicité pour le milieu aquatique**

Toxicité aiguë	Valeurs	Espèces	Méthode	Remarques
Poissons CL50 (96 h) mg/l	: Aucune donnée disponible			
Crustacés CE50 (48 h) mg/l	: Aucune donnée disponible			
Algues CE50 - 72 h mg/l	: Aucune donnée disponible			
Autres plantes CE50 mg/l	: Aucune donnée disponible			

Toxicité aquatique chronique	Valeurs	Espèces	Méthode	Remarques
Poissons NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			
Crustacés NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			
Algues NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			
Autres plantes NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			

Toxicité terrestre**Oiseaux DL50 par voie orale mg/kg****Nom chimique**

Pinoxaden : >2250 Collin de Virginie EPA-OPPTS 850.2100
 Mefenpyr diethyl : > 2000 Caille du Japon
 Thiencarbazon-methyl : > 2000 Colinus virginianus

Abeilles DL50 par voie orale µg/bee**Nom chimique**

Pinoxaden : > 200 Apis mellifera OCDE 213
 Mefenpyr diethyl : > 900

Thiencarbazone-methyl	: > 199	OCDE 213	
Dégradation abiotique			
Eau DT50 jours			
Nom chimique			
Pinoxaden	: 14.9d	OCDE 111	pH 7, 20 ° C
Mefenpyr diethyl	: ---		Aucune donnée disponible
Thiencarbazone-methyl	: 26.2	EPA-FIFRA 162-4	

Sol DT50 jours			
Nom chimique			
Pinoxaden	: < 1d - 2.3d		
Mefenpyr diethyl	: < 10		
Thiencarbazone-methyl	: 15.5	OCDE 307	

Biodégradation			
Nom chimique			
Pinoxaden	: Ne se biodégrade pas facilement		
Mefenpyr diethyl	: Aucune donnée disponible		
Thiencarbazone-methyl	: Ne se biodégrade pas facilement	OCDE 301 F	

Log Pow	Valeurs	Méthode	Remarques
Nom chimique			
Pinoxaden	: 3.2	EEC A.10	
Mefenpyr diethyl	: 3.83	OCDE 107	
Thiencarbazone-methyl	: -1.98	OCDE 107	pH 7

Facteur de bioconcentration (FBC)			
Nom chimique			
Pinoxaden	: ---		Aucune donnée disponible
Mefenpyr diethyl	: ---		Aucune donnée disponible
Thiencarbazone-methyl	: ---		Faible potentiel de bioaccumulation

Adsorption/désorption	Valeurs	Méthode	Remarques
Nom chimique			
Pinoxaden	: ---		Aucune donnée disponible
Mefenpyr diethyl	: ---		Aucune donnée disponible
Thiencarbazone-methyl	: 100	OCDE 106	KOC

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

N° ID/ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Pinoxaden)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	16, 99
Polluant marin	Pinoxaden.
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.
Note	Section 1.45.1 des Régulations TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

DOT

N° ID/ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Pinoxaden)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	8, 146, 173, 335, 441, IB3, T4, TP1, TP29
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Pinoxaden), 9, III, Polluant marin
Numéro du guide des mesures d'urgence	171

IATA

Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Pinoxaden)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Code ERG	9L
Dispositions particulières	A97, A158, A197, A215
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Pinoxaden), 9, III

IMDG

Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Pinoxaden)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A, S-F
Dispositions particulières	274, 335, 969
Polluant marin	P
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a. (Pinoxaden), 9, III, Polluant marin



15. Informations sur la réglementation

The laws, regulations and standards listed below have requirements on the management of this product:

Règlements internationaux

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS (Australie)	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA	- États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES	- liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS	- Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS	- Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC	- Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL	- Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS	- Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS	- Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

uméro d'homologation du Pesticide pesticide No. 35344

Déclaration relative aux produits antiparasitaires	Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Lisez l'étiquette avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire. Ces exigences d'étiquetage diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Les renseignements ci-dessous sont les dangers requis sur l'étiquette du produit antiparasitaire :
--	--

Différence entre la FDS et l'étiquette du produit

	PCPA Étiquette du produit	GHS SDS
Mot indicateur	NA	Attention
Sensibilisation de la peau	Sesnsibilisant potentiel de la peau	Sensibilisant cutané
Toxicité pour la reproduction	NA	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
STOT - exposition répétée	NA	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé 2Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende Section 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESa)
EPA (Agence de protection de l'environnement)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Classification SGH - Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 25-nov.-2025

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique